

LE HANDICAP RARE C'EST :

LA COMBINAISON DE 3 TYPES DE RARETÉ

À RETENIR !

Le Handicap Rare concerne les personnes ayant une combinaison de déficiences peu fréquente, pour lesquelles les professionnels ou lieux d'accueil qui ont l'expertise des techniques complexes nécessaires sont rares.

RARETÉ DES PUBLICS



RARETÉ DES COMBINAISONS DE DÉFICIENCES



RARETÉ ET COMPLEXITÉ DES TECHNICITÉS



L'EQUIPE DE L'ERHR IDF

ERHR Île-de-France

22 boulevard de Stalingrad
92320 CHÂTILLON

01 42 31 07 85

iledefrance@erhr.fr

https://iledefrance.erhr.fr

NOTES :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Faciliter les parcours de vie DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAPS RARES à tous les âges de la vie

5 CATÉGORIES

- Une déficience auditive grave avec une déficience visuelle grave (ex : une personne avec une surdité dont la vue baisse de façon importante)
- Une déficience visuelle grave avec d'autres déficiences graves (ex : une personne aveugle avec un trouble du spectre de l'autisme sévère)
- Une déficience auditive grave avec d'autres déficiences graves (ex : une personne avec une surdité profonde avec un trouble du développement intellectuel)
- Une dysphasie grave associée ou non à une autre déficience
- Une déficience grave avec une affection chronique grave ou évolutive (ex : une personne avec une affection mitochondriale, du métabolisme, évolutive du système nerveux ou encore une épilepsie sévère)

(Article D.312-194 du code de l'action sociale et des familles)

© ERHR IDF à partir proposition du GNCHR - Janvier 2024 - © Illustration : Canva, Freepik



LES MISSIONS DES ÉQUIPES RELAIS HANDICAPS RARES

Les ERHR sont des dispositifs d'information, de conseil, d'orientation et de coordination pour :

Une
**PERSONNE
EN SITUATION
DE HANDICAP
RARE ou un
AIDANT**

OU

Un
**PROFESSIONNEL
(sanitaire, médico-
social, éducation
nationale, mdph,
etc.)**

- **Écouter, informer, conseiller, orienter**
 - **Évaluer votre situation** et vous accompagner dans la recherche de solutions
 - **Identifier et mobiliser** toutes les ressources disponibles pour vous apporter une aide adaptée (professionnels, entourage, documentation, formation, sensibilisation...)
- **Soutenir** la mise en œuvre des réponses d'accompagnement proposées

- **Sensibiliser et former** pour vous aider à mieux connaître et comprendre le handicap rare
- **Soutenir les pratiques** de coopération, de collaboration, et d'animation du réseau local
- **Contribuer** à l'état des lieux des ressources disponibles sur le territoire régional

À
NOTER !

SANS LIMITE D'ÂGE

SANS LIMITE DE DUREE

SANS NOTIFICATION MDPH

SANS PARTICIPATION FINANCIÈRE

1 SIMPLE ECHANGE Pour Avis, Conseils

✉ Demande par mail à l'adresse :
iledefrance@erhr.fr

La situation peut être anonymisée.
Aucun dossier ne sera créé à l'ERHR

2 DEMANDE D'INTERVENTION Pour Evaluation, Accompagnement au parcours complexe

✉ Demande via la Fiche 1er contact*
ET le formulaire de consentement*
à renvoyer à l'adresse :
iledefrance@erhr.fr

3 DEMANDE DE SENSIBILISATION Pour Sensibilisation à un Handicap Rare

✉ Demande via la Fiche de de-
mande de sensibilisation*
à renvoyer à l'adresse :
iledefrance@erhr.fr

*Disponibles sur le site internet de l'ERHR IDF :
<https://iledefrance.erhr.fr>



COMMENT ÇA MARCHE ?

LE DISPOSITIF INTÉGRÉ HANDICAPS RARES (DIHR)

Les équipes relais handicaps rares sont un maillon d'une organisation plus large : **Le DIHR.**



POUR EN SAVOIR +

Scannez le QR code ci-contre pour en savoir plus sur le fonctionnement du Dispositif Intégré Handicaps Rares (DIHR)

